2019

Vivre à La Roë

DOSSIER SPÉCIAL TRAVAUX

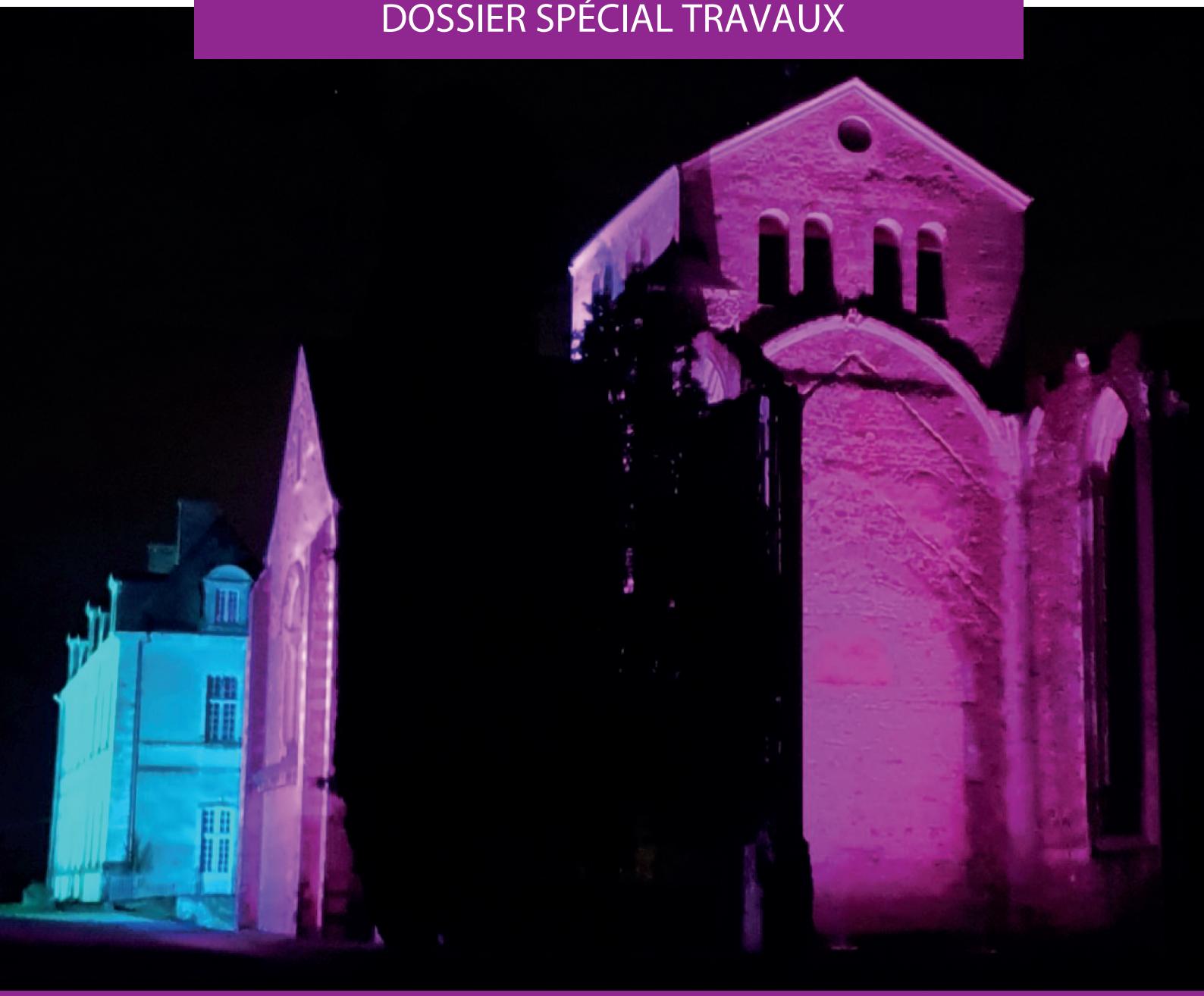

Meilleurs Voeux

Toute l'Equipe Municipale vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020 et vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 11 janvier 2020 à 14 h 00 à la salle « Basse Cour ».

BULLETIN MUNICIPAL N° 37

Éditorial

PAR GAÉTAN CHADELAUD, MAIRE DE LA ROË

Un mandat s'achève.

Les 15 et 22 mars vous élirez un nouveau conseil municipal. Les élections de 2020 nous obligent à un certain droit de réserve. Bien heureusement, cette réserve me permet encore de féliciter les membres du conseil municipal, les adjoints en charge des dossiers ainsi que nos agents pour toute l'énergie qui a été déployée depuis 6 ans à la rénovation du bourg.

A l'heure où je m'adresse à vous tous, qui avez été force de proposition, nous achevons les derniers réglages de l'éclairage dynamique de l'abbatiale, qui marquera l'achèvement de cette première phase de travaux. Quelle belle aventure pour nous tous d'avoir pu œuvrer pour l'attractivité du centre bourg.

Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin.

Il semble désormais évident pour tous que, sans les prises de compétences de la communauté de communes du Pays de Craon et la participation financière des habitants des 37 communes la composant, ce vœux était improbable. Sachons être fiers d'appartenir à ce territoire, de participer à notre manière à son attractivité et d'accueillir comme il se doit les nouvelles familles qui participent à son économie, dynamique.

Pourtant, les manifestations qui se multiplient n'ont jamais exprimé autant de défiance des Français vis à vis de leurs institutions et de leurs acteurs.
Le mois de mars sera l'occasion unique pour tous de s'engager dans la vie municipale et d'apporter les réponses au quotidien à leurs concitoyens.

Si les choix à opérer, les décisions à prendre, peuvent être compliqués, je vous assure que travailler pour l'intérêt général : définir des actions, proposer des projets, les mettre en œuvre et les mener à leur terme… est une expérience riche et unique.

Pour ma part, j'y ai beaucoup appris, rencontré beaucoup de personnes... de tous les milieux.

C'est la passion qui anime l'engagement.

Et ce ne sont pas les membres du comité des fêtes qui vous diront le contraire.
Pour animer la commune, rassembler les habitants autour de festivités, « donner la main » quand la municipalité les sollicite... c'est unanimement qu'ils répondent présents, avec enthousiasme.

Je profite de cette tribune qui m'est réservée pour remercier nos associations qui œuvrent sans compter et vous invite vivement à les rejoindre.

Vous l'avez compris, **la vie municipale ne se résume pas à des réunions de conseil.**

C'est le travail de tous, dans l'intérêt commun. C'est en tout cas l'image que j'en ai.

C'est également associer les **entrepreneurs**, les **acteurs du monde agricole**, leurs idées et leurs moyens pour faciliter la mise en œuvre de l'action dans notre si belle commune, qui retrouve enfin sa végétation et revêt son habit de lumière.

Nos jeunes qui, à travers le dispositif «argent de poche», participent également à l'embellissement des abords.

Puissiez vous tous être remerciés des efforts consentis en passant de belles fêtes de fin d'année, en famille, entre amis.
Et que 2020 puisse être une nouvelle occasion de vous retrouver, chacun à votre mesure, dans l'animation de notre si beau village.

Les membres du conseil municipal s'associent à moi pour vous adresser tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Très sincèrement ,
Gaétan Chadelaud.

Sommaire

Edito :	page 2	La vie associative	pages 15 – 18
La vie municipale	page 3	Etat civil	page 19
Adressage	page 4	Tourisme	page 20
Sécurité	page 5	Environnement	pages 21
Finances publiques	page 7	La vie soolaire	page 22
Réalisations et projets	p age 9	Action sociale	pages 23 – 30
Rétrospective	page 10	Jeunesse	page 31
Zone 30 km/h	page 13	Elections municipales	page 34
Intramuros	page 14	Tarifs communaux	page 35

Bienvenue Yoan. Merci Joël

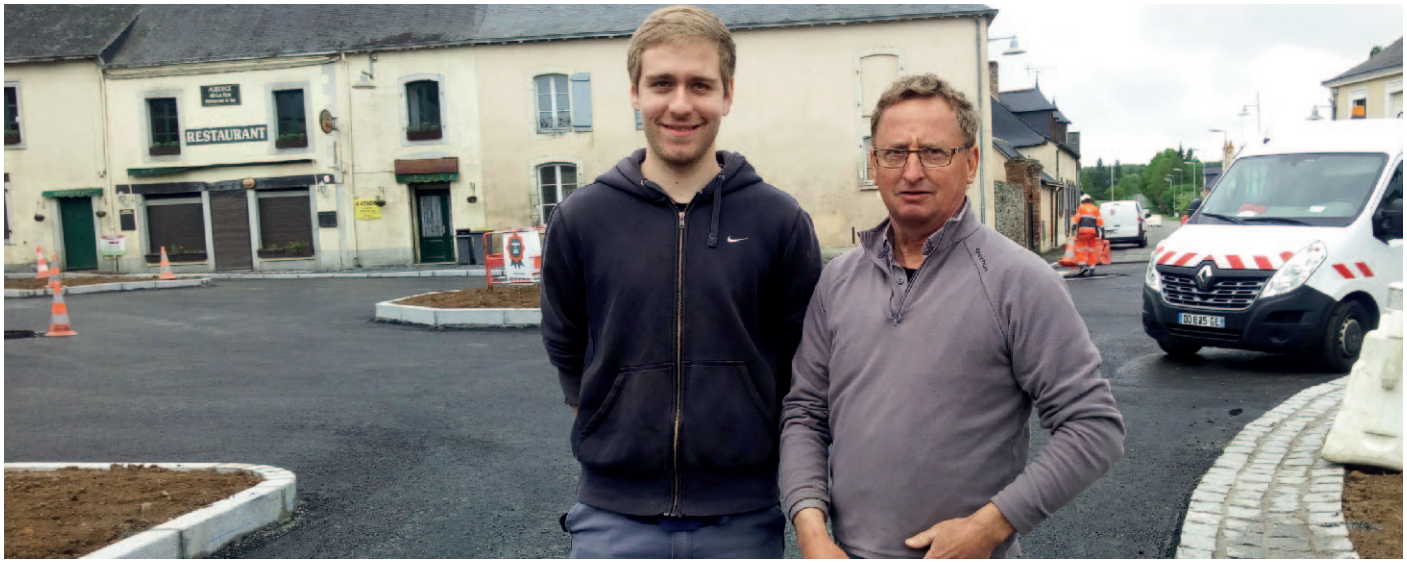

Après avoir œuvré pendant des années au service de la commune, l'heure de la retraite a sonné pour Joël. Depuis mai, nous accueillons comme employé communal, Yoan.

Joël Bouguet a commencé sa carrière professionnelle dans le secteur agricole avant de travailler à l'entretien des espaces verts de Fontaine-Couverte en 1994 à mi-temps. En 2013, il choisi de quitter son poste à Fontaine Couverte pour celui de la Roë pour y travailler tout en partageant son temps avec la commune de Brains sur les Marches jusqu'à l'heure de la retraite en mai dernier.
"Durant ces années, le travail a bien évolué", nous confie t'il, *" à travers le matériel, la réglementation avec l'apparition du zéro phyto. Avant, j'intervenais également en campagne pour l'entretien de la voirie, des fossés mais suite aux transferts de la compétence à la communauté de communes du pays de Craon en 2015, j'ai arrêté et concentré mon travail dans le bourg".*

"A travers toutes ces années de travail au sein des 2 communes, j'ai fait connaissance avec ses habitants et appris à être à leur écoute.
Je laisse la commune entre de bonnes mains avec Yoan . Avant mon départ, j'ai pu travailler à ses côtés durant quelques semaines. Après, un an passé à l'entretien de la commune, il saura sans aucun doute répondre pleinement aux attentes des habitants.
En retraite depuis le 1er mai 2019, je profite de ma famille, je vais à la chasse avec mes amis ou mon fils. Je continue également de bricoler mais chez moi maintenant ! »

Yoan Mathieu...

Âgé de 23 ans, ce jeune homme, arrivant de Domalain a terminé ses études en 2015 avec l'obtention d'un BAC Pro Aménagement Paysager. Durant ses études, il a effectué de nombreux stages chez des paysagistes et pépiniéristes.
« Avant de postuler pour les communes de Brains et de La Roë, j'ai durant 4 ans travaillé dans différents domaines où j'ai pu acquérir une expérience diverse. J'ai donc postulé et ai eu la chance d'être pris et grâce à la mutualisation des compétences. J'ai donc commencé fin avril 2019 aux côtés de Joël qui durant quelques semaines m' a fait découvrir les 2 commune et les tâches à effectuer.

A l'issue de 7 mois de travail passés au sein de la commune, j'ai découvert que de travailler dans une petite commune me permet de toucher à tout (entretien des lagunes, passer le gyro broyeur ...).
Les travaux dans le bourg ont un peu perturbé la prise de poste, il y avait tant à faire. Mais l'accueil chaleureux des habitants me permet de mieux apréhender mes missions".

Adressage

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE SUR VOTRE COMMUNE :
L'élagage des plantations est indispensable à son déploiement !

POURQUOI ÉLAGUER ?

Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises.
Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier.
Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet.
Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc …

QUI DOIT ÉLAGUER ?

La loi Chassaigne du 07 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.
Les travaux de déploiement de la fibre optique sur votre commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité.
Au besoin, l'opérateur des travaux (la société Orange, missionnée par le Département de La Mayenne) peut procéder à l'élagage des plantations génantes, aux frais du propriétaire, conformément à l'article L. 51 du code des postes et communications électroniques.

QUI DOIT ÉLAGUER ?

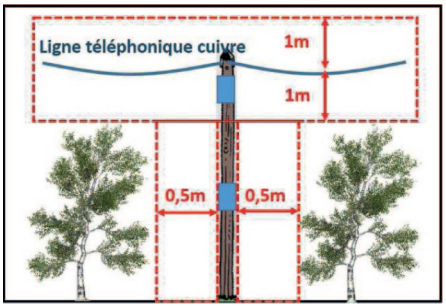

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.

-

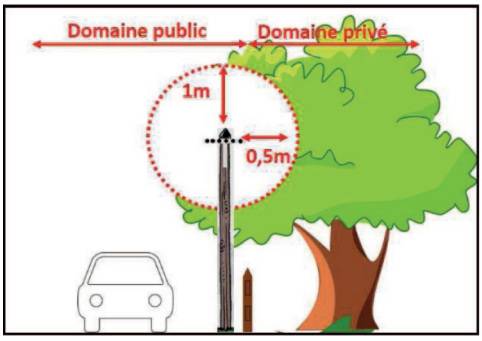

OU SE RENSEIGNER ?

Pour savoir si votre terrain est concerné : contactez votre mairie
Pour bénéficier de conseils ou d'une expertise : contactez Mayenne Fibre
Contact@Mayenne-fibre.fr ou rendez vous sur le site http://www.mayenne-fibre.fr/elagage
- Si vous craignez d'endommager les câbles téléphoniques lors de l'élagage : contactez l'Accueil Technique Direction Orange Ouest (mail : gat.oa@orange.com)

Sécurité

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES :

La Communauté de brigades de CRAON rappelle que vous avez la possibilité toute l'année de vous inscrire à l'opération « tranquillité vacances ».
Cette offre totalement gratuite est valable pour les particuliers comme pour les entreprises.
Demandez le formulaire : cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

- Signalez votre départ par téléphone à la **gendarmerie de CRAON : 02 43 06 17 20**

Beaucoup d'autres informations sur le site du référent sûreté : www.referentsurete.fr
facebook : Groupement-de-Gendarmerie-de-la-Mayenne

Comment contacter la gendarmerie ?

- Pour toutes les situations urgences, un seul réflexe, composer le 17

- Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc. : contacter la communauté de brigades de CRAON (Tél. 02 43 06 17 20 – cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr).

Pour tout besoin non urgent (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention…), la brigade numérique répond 24h/24 et 7j/7 par messagerie instantanée. Ma gendarmerie en ligne est accessible par les canaux suivants :
- via un chat sur la page www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique,
- via Facebook Messenger (www.facebook.com/gendarmerienationale)
- via les messages privés Twitter (@gendarmerie

BRIGADE numérique Gendarmerie

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique est également accessible en flashant ce QR code :

A votre secours

Centre de secours de Fontaine Couverte

L' activité du centre s'est un peu amenuisée cette année avec seulement une trentaine d'interventions.

Le point important aura été l'évolution du dossier de nouvelle caserne. Le choix du terrain a été fait, ce sera à l'entré du bourg de Laubrières sur la route de Ballots. Ce lieu permettra aux personnels des 3 centres de secours actuels d'être à peu près à même distance. Pour ma part je regrette toutefois qu'il n'ait pas été possible de trouver un emplacement autre que sur des terres agricoles.
Les travaux devraient commencer cette année, et la mise en service en 2021.

Je profite de cet article pour encourager toutes les personnes qui souhaiteraient devenir sapeur pompier à se manifester près des chefs de centres actuels. La prochaine caserne comportera un équipement complet qui permettra à chaque pompier d'intervenir dans une multitude d'interventions différentes.

Avec l'ensemble du personnel du CPI Fontaine, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

Adjudant Chef Dominique MORIN

-

Les Finances COMMUNALES

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions de la municipalité.

L'exercice 2019, sur la partie investissement est fortement impacté par les travaux de revitalisation du bourg. Il tient compte d'une participation financière importante des pouvoirs publics. La Règle de prise de compétences par l'intercommunalité sur l'eau et l'assainissement, ne fait pas figurer au bilan la somme de 385 000 €, relative à ces travaux.

Malgré les investissements lourds, pour une commune dans notre format, la réserve financière, dont dispose la municipalité en fin d'exercice, permet à l'équipe qui suivra de conduire sereinement des projets.

La dette de la commune s'élève à : 115 € / hab. La moyenne de la strate est de 589€ / hab. (source DGFIP)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR

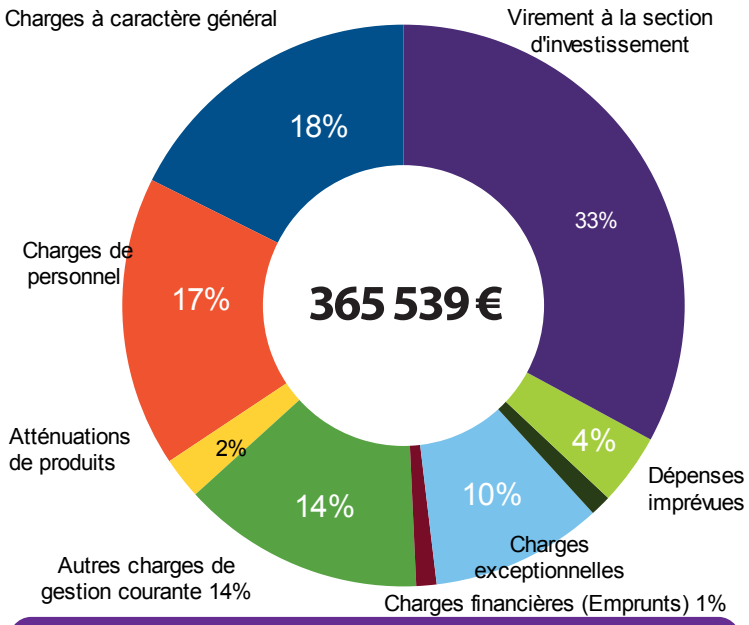

INVESTISSEMENT : DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Déficit antérieur reporté	560,64 €
Subventions d'investissement	428,68 €
Immobilisations en cours	12 591,60 €
Rembt. emprunts	36 000,00 €
Subventions d'équipement versées	1 400,00 €
Immobilisations corporelles	107 531,16 €
Revitalisation du bourg :	
Frais d'étude	16 631,88 €
Travaux	569 358,40 €
TOTAL	744 502,36 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

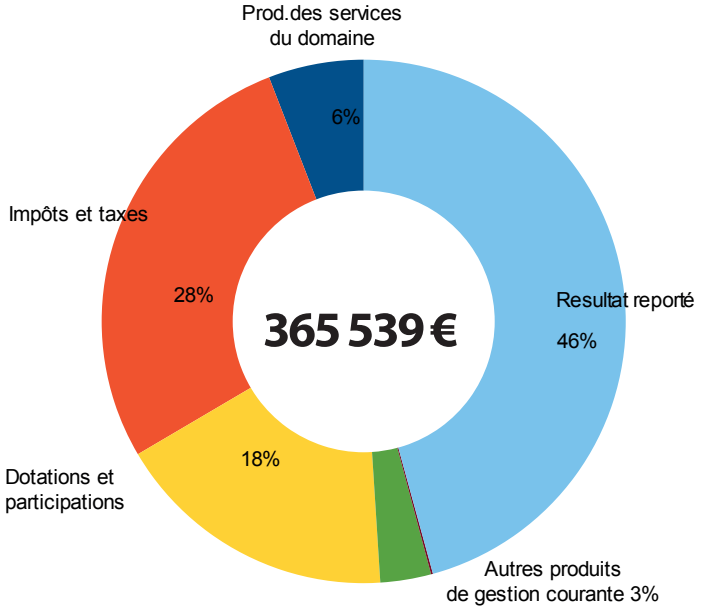

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Virt.de la sect.de fonctionnement	120 308,24 €
Transferts entre section	4 442,76 €
Immob. Incorporelles	12 591,60 €
Excédents de fonctionnement	259 167,92 €
Taxe aménagement	
FCTVA	94,15 €
GFP de rattachement	1 458,00 €
Autres établissements publics	29 066,69 €
Remboursement anticipé emprunt	
Revitalisation du bourg :	
Région	50 000,00 €
Département Contrat de territoire	7 373,00 €
Emp.dettes assimil	260 000,00 €
TOTAL	744 502,36 €

Les Finances

BILAN ÉNERGÉTIQUE

En début de mandat, au moment de la réflexion quand à la rénovation de la salle communale, la municipalité s'est interrogée sur son mode de chauffage et en a profité pour réfléchir avec Le GAL Sud Mayenne sur nos points de consommation énergétique.
Afin d'avoir une étude précise et un suivi sur ce poste, nous avons fait le choix d'adhérer au Conseil en Énergie Partagé.

Le CEP qu'est-ce que c'est ?
Doter d'une compétence énergie les communes n'ayant pas la taille et les moyens suffisants pour se structurer sur les questions de maîtrise de l'énergie.

Pourquoi?
Permettre à ces communes de faire des économies d'énergie dans leur fonctionnement : patrimoine, services,…
Permettre à ces communes de faire des choix en matière de performance énergétique de leur patrimoine

Objectifs:
- Connaître les caractéristiques du patrimoine communal
- Étudier les évolutions des dépenses et des consommations énergétiques de la commune au cours des 3 dernières années
- Proposer des améliorations ne nécessitant pas ou peu d'investissements (optimisations tarifaires, mise en place d'une régulation, changement de comportement…)

Chiffres clés

Consommation énergétique à La Roë
-25 100 kWh (2018)
-100 kWh/habitant
Moyenne Sud Mayenne
(commune de -1000 hab.) : 230kWh/hab.

Budget « Énergie » à La Roë
- 5 100 € (2018)
2% du budget de fonctionnement
20€/habitant
Moyenne Sud Mayenne (commune de -1000 hab.) : 30€/hab.

Malgré un renforcement de l'éclairage public, rue Sainte Marie des Bois, qui augmente notre consommation sur ce poste de 18% et une augmentation de la facture (+38%) sur 7 ans, avec 30% lié à l'évolution du coût de l'énergie, les résultats témoignent des efforts engagés.

Bilan énergétique
Consommations globales-43%

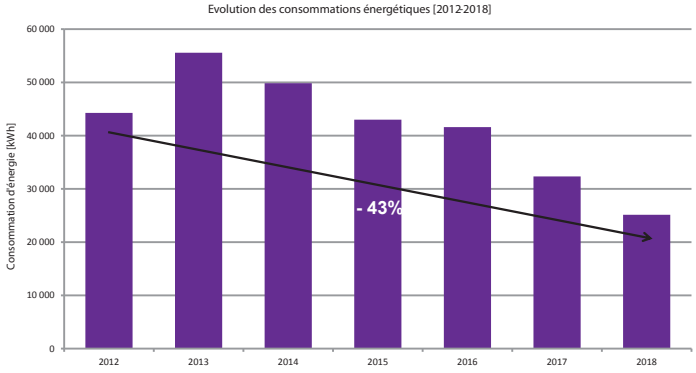

Bilan énergétique
Dépenses globales-27%

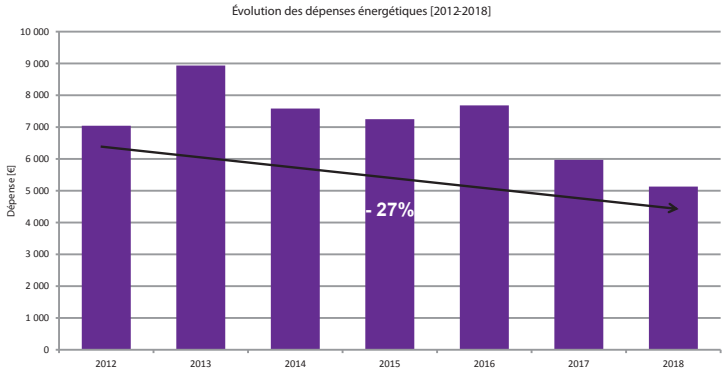

Réalisations / Projets

LES TRAVAUX DU BOURG, MAIS PAS QUE ...

RÉALISATIONS 2019

Pose d'un ossuaire – 990€
Reprise de 4 concessions – 886€
Achat tondeuse – 429€
Achat tracteur tondeuse – 13 200€
Abribus – 2051.48 €
Vidéo projecteur avec Fontaine : 200€

BANDA D'FONTAINE

Festiv'allumées :14 juillet 2019

Pour fêter ses 10 ans sous sa forme actuelle, la banda organisait un festival de musique.

Cette journée a débuté par la messe sous la halle animée par le père David Dugué. Nous remercions la chorale, les musiciens et la Banda du HBC de Nantes pour avoir embelli cette cérémonie suivie par 250 personnes environ.

Ensuite, nous nous sommes dirigés en musique sur la zone de loisirs de Jouvence pour l'ouverture officielle de ce festival. Après un apéritif musical, 600 repas furent servis sous les différents chapiteaux.

Tout l'après midi, différents groupes musicaux de styles différents se sont succédés sur la scène
La municipalité de La Roë a été très heureuse de participer financièrement à ce festival et la Banda de Fontaine nous l'a bien rendu, par sa prestation lors de l'inauguration du Bourg, par son accueil festif.
Un grand merci à tous les musiciens.

DÉSHERBAGE AU CIMETIÈRE

Nous vous informons, qu'en tant que collectivité, nous ne pouvons plus utiliser des produits phytosanitaires par respect pour l'environnement.
Conséquence inéluctable : les mauvaises herbes repoussent plus vite !
Dans la mesure du possible, vous êtes invités à nettoyer et entretenir autour des tombes de vos défunts pour éviter la prolifération des herbes sauvages….
Merci pour votre compréhension.

Rétrospective

EXPOSITIONS AU LOGIS DE L'ABBÉ

Placer la culture au cœur de notre projet municipal relève d'une conviction forte : celle de faciliter l'accès, pour le plus grand nombre, à des expositions dans un milieu rural et offrir la possibilité à des artistes amateurs ou en devenir de se produire en toute simplicité.

Enfin c'est l'occasion de s'exercer à la pratique artistique, encadrée par les artistes présents, autours-d'ateliers.

La commune a proposé au public durant l'été, des expositions à découvrir au logis de l'Abbé. Cette année, petits et grands ont pu, entre autres, admirer le travail de Laurence Poitrin.

Laurence POITRIN

Diplômée de L'école des Arts décoratifs de Nice, Villa-Arson, c'est en 2002 lors d'un voyage en Suède, que Laurence Poitrin tombe sous le charme d'un espace du vieux Stockholm : la Galerie Hippo, spécialiste du thème: le cheval dans l'art, qui l'incite à peindre sur toile quelques chevaux en vue d'y exposer.
La galeriste suédoise, membre du Jury du salon international ArtCheval de Saumur, lui recommande d'y participer.
Séjournant régulièrement en résidence d'artiste en bord de Loire à La Colombière à Préban , elle exposera à Saumur de 2005 à 2018.
Au fil des demandes de productions pour des toiles de chevaux, elle restera dans le circuit équin malgré elle avec ce plaisir partagé. Désormais habitante à la Roë, elle nous fait découvrir son art.

Nicole CALTOT

Depuis 50ans, Nicole Caltot, artiste textile, tisse, croise, noue, colore, feutre et brode les fils de sa vie.
Les fibres, fils, tissus, deviennent sa palette de couleurs, les machines à coudre et broder ses pinceaux.
Son indiscipline artistique crée un univers inspiré, poétique et libre.

Rétrospective

EXPOSITIONS AU LOGIS DE L'ABBÉ

Dominique LAHY

Dominique Lahy, commence à peindre à l'âge de 12 ans.
Après des études classiques et une carrière commerciale, l'artiste autodidacte, ne cesse de peindre et expose régulièrement ses travaux.
En 2009 elle abandonne toute activité professionnelle pour se consacrer pleinement à sa passion avec l'idée de transmettre cet art aux autres et en faire quelque chose de plus grand.

A travers ses ateliers elle a pour objectif de faire partager ce plaisir, inspiré des moments de détente. Elle s'adresse progressivement à un public senior afin de lutter contre l'isolement, le repli sur soi en favorisant l'émergence de nouveaux plaisirs.
Techniques : Peinture à l'huile. Fusain, Sanguine, Pastels, Acrylique, Aquarelle. Portraits, paysages, nature morte…

En marge de ces expositions la commune, avec l'aide de l'intercommunalité a reçu une étape littéraire et musicale d'1h15 chrono avec mélodies en pente douce, contre la montre en chansons et parcours d'émotions !

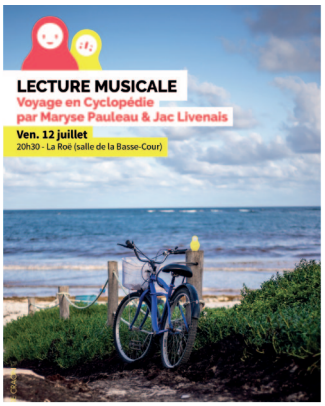

Un Grand Merci à **Marie Christine Combes**, conseillère municipale, pour son implication à la culture dans notre commune.

Repas des Aînés

Le samedi 02 novembre 2019 s'est déroulé le traditionnel repas annuel servi aux personnes de la commune de plus de 60 ans.

Cet après-midi festif était animé par la commission « Personnes âgées », sur le thème de la mer.

Manon nous a diverti en chansons, afin de passer un moment convivial. Maintenant, nous vous disons : A l'année prochaine !

Retrospective

DIPOSITIF ARGENT DE POCHE : POUR UNE JEUNESSE QUE L'ON MÉRITE

Les vacances d'été peuvent sembler longues pour certains jeunes et la question d'occupation peut également se poser pour certaines familles.
Entre 16 et 18 ans il est quasi impossible (légalement parlant) de trouver un petit job, qui puisse à la fois les occuper, mais également leur faire appréhender le monde du travail. Et pourtant ils sont volontaires !

C'est pour pallier à ces manquements que la commune s'inscrit dans le dispositif argent de poche, piloté par notre intercommunalité et mis en oeuvre par la municipalité.

Florian, Manon, Lilou et Raphaël se sont porté volontaires cet été pour des petits travaux qui ont bien soulagé Yoan, notre agent communal, en pleine prise de poste.
Encadrés par des agents, élus et un bénévole, ils ont pleinement participé à l'embelissement de la commune. Qu'ils en soient remerciés.

Ils ont pu réaliser le tâches suivantes :

- Désherbage du cimetière (qui a nécéssité plus d'entretien cette année compte tenu des conditions météorologiques)
- Désherbage des massifs autour de l'abbatiale
- Travaux de peinture

et ce durant la semaine du 8 au 12 juillet semaine à raison de 3 heures par jour.
Si la question de rémunération (15 € par jeune et par jour) ne met pas en péril les comptes de la commune, celle de notre responsabilité est un peu plus engageante. A la fois pour des questions de sécurité, mais surtout de la transmission de savoirs-faire, du goût à la tâche et du message que l'on souhaite transmettre.

Un grand merci à ceux qui ont pris ce petit moment d'encadrement.

Qu'est-ce qu'une zone 30 ?

FACILITER LES INTERACTIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS USAGERS DE LA ROUTE

Dans son schéma de circulation apaisée, la municipalité a fait le choix d'une zone 30km/h au cœur du village.
Quelles en sont les règles ?

L'objectif de ces zones 30 est d`amener les usagers motorisés à adopter un comportement compatible avec la vie urbaine et notamment avec l'usage de la ville par les piétons et les cyclistes. Ces zones 30 sont généralement mises en place dans des espaces où l'usager est plus vulnérable.

Comportements à adopter pour les usagers dans les zones 30
Lorsqu'ils circulent dans des zones 30, certains usagers de la route doivent absolument adapter leur comportement de circulation le long des voies. Ainsi, si les piétons ne bénéficient pas d'autorisations autres que celles se retrouvant le long des rues normales, ils ne peuvent pas non plus emprunter la voie dans toute sa largeur comme dans les zones rencontre.

Si les cyclistes doivent respecter la limitation de vitesse, ils bénéficient, dans la plupart des cas, d'un double sens cycliste à partir de l'instant où ils s'engagent dans une zone 30. Les automobiles et les autres véhicules motorisés doivent également respecter la limitation de vitesse ainsi que les règles de circulation établies dans toutes les voies des agglomérations.

Enfin, en ce qui concerne les véhicules prioritaires, ils n'ont pas besoin de respecter la zone 30, leur mission étant prioritaire sur les autres règles de circulation.

La zone 30 induit une conduite apaisée : moins de vitesse, moins de bruit, meilleur aspect paysager.

Les conséquences :
En zone 30, les piétons peuvent traverser partout et il est même déconseillé (sauf cas particulier) d'implanter des passages piétons.
Cela signifie seulement la prépondérance de la vie locale sur la circulation routière.

Toutefois, Il ne suffit pas de placer un panneau "zone 30" pour avoir une zone 30 :
il faut que la zone 30 ait l'aspect d'une rue paisible et que l'environnement n'incite pas à la vitesse.
C'est parfois le cas naturellement, dans certaines rues, mais le plus souvent surtout aux entrées, il est nécessaire d'exécuter des aménagements spécifiques :des avancées de trottoir de temps en temps, en chicane, plantées d'un arbre et tout autre dispositif qui agirait sur le comportement des automobilistes.

IntraMuros

Comme de nombreuses communes de notre intercommunalité, la municipalité s'est inscrite au dispositif mobile IntraMuros. Cet applicatif va nous permettre de communiquer de manière efficace et économique, en utilisant un outil numérique performant.

DISPONIBLE SUR Google Play
Disponible sur App Store
Téléchargement gratuit

Les citoyens sélectionnent leur ville dans l'application et accèdent aux différentes fonctionnalités :

Publications

Événements

Ils sont visibles par vos citoyens et ceux aux alentours.

Actualités

Vos citoyens suivent au jour le jour les actualités postées par votre mairie.

Points d'intérêt

Les utilisateurs découvrent les monuments à visiter dans votre commune.

Services mairie

- *Annuaire*
- *Sondages*
- *Menu cantine*
- *Alertes par notification*
- *Signalement d'un problème*

Comment votre mairie ajoute-t-elle les informations sur l'application ?

Vous disposez d'une interface sécurisée. À la première utilisation, vous renseignez les informations de votre commune, l'annuaire et les points d'intérêt. Vous n'aurez ensuite plus qu'à ajouter ponctuellement les événements et les actualités.

Les associations seront pour leur part, contributeurs et autonome dans la gestions de leurs contenus et événements. Ces informations sont ensuite validées par la mairie afin d'être publiées.

L'application est d'autant plus vivante que les utilisateurs peuvent également découvrir les contenus postés par les communes aux alentours.

Comité des fetes

Le samedi 19 janvier a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes. Le bureau a été renouvelé.

- Président : Sylvain Dersoir
- Vice-président : Daniel Henry
- Trésorier : Patrick Bordeloup
- Vice trésorier : Antoine Treton
- Secrétaire : Annie Dersoir
- Vice-Secrétaire : Sylvie Alley
- Garde –pêche : Jean Paul Piquet

Différentes manifestations ont eu lieu cette année :

- L'ouverture de la pêche a eu lieu le samedi 13 avril avec un lâcher de truites. Des tanches et des anguilles ont également été déversées.
- La soirée de la Saint Jean s'est déroulée le samedi 29 juin avec repas et soirée dansante. Le feu d'artifice n'a pas été réitéré.
- Le vide grenier a eu lieu le dimanche 22 septembre dans la basse-cour et sous chapiteau en raison du mauvais temps.

INFOS PRATIQUES :

Le comité des Fêtes loue un barnum de 5x12 m au prix de 80 euros.
Tables et chaises (table + 8 chaises à 8€ ; la chaise à 0.50€ ; la table à 4€)

Dates a retenir pour 2020 :

- 11 avril : ouverture de la pêche
- 27 juin : Soirée de la saint Jean
- 20 septembre : vide-grenier

Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles pour leur aide.
Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres au sein du bureau.
Pour tous renseignements:
Près du président Mr.Dersoir Sylvain au 0628587780.
Près du garde pêche Mr.Piquet Jean-Paul au 0631323056.

Des voix pour un don

L'association a poursuivi ses différentes prestations cette année avec plaisir et toujours dans la bonne humeur ! En effet il n'y a pas eu de grand concert mais la troupe de chanteurs est tout de même montée sur scène à de multiples occasions : pour les vœux du Maire de Brains-sur-les-Marches, pour la fête de la musique à Brielles et en juillet pour faire une collaboration avec Olivier Chalopin la 1ère partie du spectacle de la Cie Patrick Cosnet au lieu-dit La Rouaudière chez Mr en Mme Pourias à Congrier, et en novembre pour un Concert pour le comité de Jumelage «Brains'art et chansons» de Brains-sur-les- Marches en septembre 2019.

Enfin l'association sera présente à Alinéa à Angers pour une action papiers cadeaux/dons afin de financer les activités de l'association.

Nouveau : L'association a décidé d'étendre son aide aux jeunes adultes handicapés et plus seulement aux enfants en situation de handicap.
Très motivée, la troupe donnera le grand concert de l'association le 15 Février 2020 à la Selle-Craonnaise. Retenez la date dès à présent. Nous comptons sur vous !!

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook "des voix pour un don".
Merci à vous en merci à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible !

La présidente, Naty

La Bonne entente

Une démission de la trésorière et du secrétaire sont à envisager.
Un vote à bulletin secret sera fait pour élire le président, secrétaire, trésorier. M. MALECOT (décédé), Mme MENARDAIS (Mutée à Ballots) et M. MORICEAU (Décédé) sont retirés des adhérents du club.

Je vous présente tous mes remerciements et tous mes vœux pour 2020.

BAILLOT Alain, président du Club.

Les Amis de L'Abbaye

Cette année 2019 nous aura permis de finaliser les planchers des bancs. Nous avons pu restaurer le beau couvercle du baptistère en laiton. Celui-ci sera mis en place dès la restauration du baptistère en marbre qui avait été brisé ainsi que la mise en place de fermetures de sécurité afin qu'il ne puisse être volé. Nous attendons les devis des marbriers.

Nous avons enfin pu faire établir des devis pour la restauration de la Gloire, des Gradins et du Tabernacle du Maître Autel. Il y en aurait pour un peu plus de 20 000 €. Nous attendons d'autres devis, cela nous permettra une mise en concurrence.
Nous avons aussi l'intention de prendre contact avec la Fondation du Patrimoine qui pourrait être sollicitée.
Monsieur Arnaud BUREAU, chargé d'études et Conservateur des Antiquités et Objets d'Art à la Direction du Patrimoine est à notre disposition pour toute aide technique et administrative.
Cela avance donc.

Nous allons réaliser dans les prochains mois des améliorations dans la sacristie que nous avons restaurée. Il manque des tiroirs pour les chasubles.

Nous réfléchissons également, compte tenu des vols et sacrilèges dans les églises, notamment à Renazé, à améliorer la sécurité.
Nous n'existons que grâce aux membres de notre Association, à ceux qui nous aident. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, Pour être membre de l'Association, il suffit d'aider, d'offrir du temps, ses compétences ou bien de participer, même modestement à l'aide de dons (nous fournissons des reçus fiscaux, notre Association ayant été agréée par l'Administration fiscale). Pour cela, joindre le Trésorier,
Olivier du Roscoat - Ste Catherine - 53400 Niafles. Téléphone : 02 43 06 19 48
ou pour tout renseignement **Paul Le Morvan** (Le Président) : 06 12 51 96 10.

Bonne Année 2020 à tous. Le président - Paul Le Morvan

Les anciens combattants

Comme de coutume, nous avons commémoré le 08 Mai et le 11 Novembre selon la tradition, avec le conseil municipal et quelques personnes présentes au monument aux morts.

Le 05 décembre, marque la cessation des hostilités en Afrique du Nord. C'est avec nos camarades et les municipalités de Brains-sur-les-marches, St-Michel-de-la Roë, St-Aignan-sur-Roë, La Rouaudière, Congrier et St-Erblon que nous avons marqué cet événement à La Roë.

La Fanfare du Craonnais a prêté son concours pour les sonneries d'usage.

Merci aux musiciens et à la municipalité pour le vin d'honneur offert à l'issue de cette cérémonie patriotique.
Notre effectif est vieillissant et peu nombreux. Nous souhaitons
la venue de jeunes dans la section pour garder la mémoire de ceux tombés aux champs d'honneur, pour notre liberté.

Nos meilleurs vœux pour 2020
Les AFN

La troupe de La Roë

Le contrôle fiscal est pour vous un mauvais souvenir ou une inquiétude à venir ? Mais ça peut changer ! Grâce à la troupe de théâtre de La Roë, cette année le contrôle fiscal va vous faire rire, comme Sophie, la femme d'un chef d'entreprise.
Des animaux de la savane, des noms d'oiseaux, un grabataire qui marche : tout cela laisse Duflan, l'expert comptable songeur. Il devra collaborer par tous les moyens pour sauver la situation. Jusqu'à se mettre en caleçon !

Un contrôleur fiscal, c'est toujours difficile à tromper. Et le hasard des rencontres va tout bouleverser… Mais on ne vous en dit pas plus : l'association Arts-Roë-Base vous donne rendez-vous au mois de février à la salle de théâtre de St Aignan sur Roë pour venir voir qui, de l'expert comptable ou du chef d'entreprise aura le dernier mot !

Amicale des donneurs de sang de RENAZE/St AIGNAN SUR ROE

Les bénévoles de notre association ont à nouveau répondu présents lors de cette belle journée.
Ils ont servi 115 repas aux motards dans la salle du Chéran à Congrier. 12 promesses de don du sang ont été remises aux responsables de l'Etablissement Français.

Un rallye pour sensibiliser au don du sang et recruter de nouveaux donneurs.

Dimanche 15 septembre, l'amicale des donneurs de sang St Aignan sur Roë- Renazé, présidée par Laurent Gauthier, organisait un rallye pédestre avec pour slogan " Ensemble pour le Don du Sang ". Une quarantaine de personnes ont répondu à cet appel. Les départs ont été échelonnés de 9 h 30 à 10 h 15 avec départ du kiosque de Renazé. Chacun avait reçu un questionnaire concernant le don du sang afin de motiver et de renforcer le nombre de donneurs. Deux points-jeux avaient été placés au musée de l'ardoise et au parc Lamy permettant un bon moment de détente aussi bien aux adultes qu'aux enfants venus aussi se joindre en famille. Tous les participants ont reçu un lot, ceci grâce aux nombreux donateurs de Renazé et du canton pour cette bonne cause.

Dates à noter sur votre agenda :

Assemblée générale de l'association : 08 février 2020 à 15 heures, salle communale de FONTAINE COUVERTE
20ème édition des Motards ont du cœur 53 : 26 avril 2020

COLLECTES 2020 - salle du complexe 2000 - 16 h 00 à 19 h

Mercredi 29 janvier 2020
Mercredi 25 mars 2020
Mercredi 10 juin 2020
Jeudi 27 août 2020
Jeudi 19 novembre 2020

État civil

Naissances

Léonie CAPLIER – 14/01/2019
Aélya LORÉE – 19/08/2019
Tim CHAISE – 30/10/2019
Elio HEINRY – 30/11/2019
+ 2 autres naissances ont eu lieu dans notre commune, mais en respects des règles RGPD, les parents ne souhaitent pas que ces dernières soient publiées

Mariage

Maximin LEBRETON et Claire PESLERBE – 15/08/2019

PACS

Adrien BOISHUS et Elodie PASCAL – 13/03/2019
Anaël JULLIOT et Aline FRENAY – 14/10/2019

Décès

Paul MALÉCOT

Agence postale

L'agence postale est ouverte :
- Du lundi au vendredi de 09h à 11h
- Le samedi de 10h30 à 11h30

L'horaire de départ du courrier est du lundi au samedi : 12h
Il y a également un choix de timbres de collection pour égayer votre courrier (« Carnet Astérix », « Carnet Sauvons notre patrimoine » « Carnet vœux »….) ainsi que d'autres modèles à l'unité et la lettre recommandée mobile qui peut permettre de l'utiliser en dehors des heures d'ouverture de l'agence avec un smartphone.
Un conseiller financier est à votre disposition pour vous renseigner sur les produits financiers ou pour tout autre renseignement.

Je vous présente mes meilleurs vœux à toutes et à tous pour l'année 2020
Pour tous renseignements : 5 rue des chanoines
Tel 02 43 06 50 00

Tourisme en Pays de Craon

Cette association ayant un partenariat avec la Communauté de Communes a un rôle majeur dans l'animation touristique : ses missions d'accueil, de valorisation du patrimoine et des sentiers de randonnée se déclinent en différentes actions et manifestations.

Coup de projecteur sur la fonction d'accueil et d'information des visiteurs.

Avant l'été, un recrutement de saisonnier est organisé afin d'assurer la permanence, place du Pilori à Craon, à la Maison du Tourisme, ouverte du lundi au vendredi en juillet et août.
Marie a renseigné les visiteurs sur les offres de loisirs, les lieux de visite et traité les demandes de documentation en fournissant les guides touristiques ou d'hébergement du Sud-Mayenne, en priorité.
Elle a actualisé les données touristiques en lien avec Sud-Mayenne Tourisme qui recueille les chiffres afin d'établir les statistiques.
Elle a assuré chaque lundi une visite guidée de « Craon ancien ».

Pour le bilan de la saison 2019 :

- 544 personnes sont venues se renseigner. Ce sont les habitants du territoire, des départements voisins, de la région parisienne, sans oublier beaucoup d'anglophones.
- Les demandes concernent : les circuits de randonnées, les activités à faire en famille, la découverte de Craon, la vente de billets pour la Noce 1900.
- Ce lieu d'information est ouvert à tous. Chacun est invité à y passer.

Coup d 'œil sur les autres commissions

- Histoire et Patrimoine : vente avec succès du livre d'Evelyne Ernoult : « Du pays bleu aux portes du Maine ». Visite des curiosités de la mairie de Craon aux Journées du Patrimoine. Intéressement à la restauration de l'église de Bouchamps lès Craon
- Randonnées : plus de 20 sorties effectuées dont une rando-contée.
- Animation : Sorties aux Floralies en mai, au Mans en juin et circuit des crèches en décembre. Présence aux foires de Renazé et de Craon, à l'Embuscalivres de Cossé le Vivien. Financement du spectacle des Embuscades à Gastines.

L'assemblée générale annuelle permet à de nouveaux bénévoles de se présenter, vous y serez les bienvenus.

300 000 arbres plantés d'ici 2020

Un challenge collectif.

C'est l'objectif fixé par le conseil départemental à l'occasion du défi « 1 arbre, 1 Mayennais ».

La saison de plantation est arrivée, c'est le moment de participer au défi !

Qui peut participer ?

Tout le monde peut mettre la main à la pâte, que vous soyez particulier, association, collectivité, agriculteurs, entreprises… votre participation est la bienvenue que ce soit pour un arbre ou plusieurs centaines.

Comment prendre part au défi ?

Il est très simple de participer au défi, il s'agit de planter un ou des arbres en Mayenne. Ces plantations peuvent prendre une multitude de formes : arbre d'ornement dans un lotissement, haies sur le bord d'un chemin, verger sur une propriété de famille, alignement d'arbres sur une parcelle agricole, bosquet sur le terrain d'une collectivité… les possibilités sont nombreuses.
Une fois ces plantations réalisées, les démarches sont simples : il vous suffit de vous rendre sur le site www.ecomotives53.fr et de compléter le formulaire. Un tirage au sort est réalisé tous les 10 000 arbres inscrits et permet de bénéficier d'un bon d'achat en jardinerie.

Des aides à la plantation

Pour vous accompagner dans votre projet, différents dispositifs d'aides existent : des aides du Département de la Mayenne, de la fédération départementale des chasseurs ou des collectivités locales… Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le Point info bocage 53 animé par la chambre d'agriculture afin d'être orienté vers le dispositif correspondant le mieux à vos attentes et de bénéficier de nombreux conseils.
Contact du Point info bocage 53
pointinfobocage53@mayenne.chambagri.fr
Tél. 02 43 67 37 00

En complément des différents enjeux écologiques, sociaux et économiques auxquels répondent les projets, ces plantations contribuent à relever le défi :

« un arbre, un Mayennais » !

En Mayenne, soyons tous écomotivés

LA MAYENNE
CONSEIL GÉNÉRAL

AMICALE LAÏQUE

ECOLE ALPHONSE LEFIZELLIER – BALLOTS

L'Amicale Laïque est une association regroupant le corps enseignant et les parents d'élèves.
Son objectif est de récolter des fonds pour aider au financement des activités, des sorties scolaires, mais aussi pour certains achats de matériels pour le R.P.I.

Les manifestations et sorties 2018-2019

- Goûter de Noël et cadeaux pour les classes et à chaque enfant.
- Sortie cinéma pour chaque classe
- Atelier cuisine pour la semaine de la maternelle
- Sortie au centre de tri postal
- Sortie chez Réauté avec atelier chocolat
- Fête de fin d'année
- Sortie prévue à Terra Botanica en 2020
- Classe de neige prévue en février 2020

Vendredi 13 décembre 2019 : Vente de chocolat
Vendredi 20 décembre 2019 : Goûter et venue du Père Noël avec distribution de cadeaux collectifs et individuels
Vendredi 10 avril 2020: Vente de charbon
Vendredi 15 mai 2020 : Loto à la salle de Livré
Dimanche 21 juin 2020 : Fête de l'école

L'amicale offre aussi :

- Ingrédients pour les goûters d'anniversaire
- Cotisation à l'USEP

Composition du bureau

Président : Ludovic LOCHIN
Vice-président : Lucie BELSEUR
Trésorier : Nicolas GASNIER
Vice-trésorier : Fabien TOUVE
Secrétaire : Flora BRETON
Vice-secrétaire : Morgane LELIEVRE
Membres : Sandra SERVEAU, Stéphanie BRAULT, Mickaël CAHOREAU, Sonia MOTS-CHWILLER, Séverine HOCDE, Pascale LOPEZ, Delphine GARNIER,

ADMR de Saint Aignan

ADMR

pour tous,
toute la vie,
partout

- Brains-sur-les-Marches
- Fontaine-Couverte
- La Roë
- La Rouaudière
- Saint-Aignan-sur-Roë
- Saint-Erblon
- Saint-Michel-de-la-Roë
- La Selle-Craonnaise
- Senonnes

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

ENTRETIEN DE LA MAISON

ENFANCE ET PARENTALITÉ

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Votre référent local sur la commune de La Roë : Annie BEASSE (06 22 30 52 05)

02 43 07 45 94 - staignan.admr53@wanadoo.fr

Retrouvez plus d'informations sur **www.admr53.fr**

Alli'ages
EN PAYS DE CRAON

L'association Alli'âges en Pays de Craon, a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile. En 2019, le théâtre interactif sur le thème de « Tous aidants », présenté à Craon, a regroupé près de 230 personnes venant de tout le territoire du Pays de Craon, signe des besoins dans ce domaine.
Diverses activités sont organisées :

- Séances de **gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint Aignan sur Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance.

- **Lectures et échanges autour de l'actualité**, le jeudi tous les 15 jours à Craon, à la médiathèque et à Ballots (ADMR). Coût : 1 € goûter inclus.

- **« Rencontres autour d'un café »**. Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.

- Depuis 2018 des **rencontres avec les proches aidants,** totalement gratuites, ont lieu environ une fois par trimestre à la médiatèque de Craon de 14h30 à 17h00. Toute personne intéressée peut se renseigner en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.

Un rappel : le « Guide des aidants » réactualisé en 2019 est accessible sur le site du Pays de Craon, l'exemplaire papier est à votre disposition au 29 rue de la Libération à Craon.

Toutes ces activités peuvent être développées sur d'autres communes du territoire à condition que des bénévoles, localement, aident Alli'âges à les animer.

Chantal GODARD, Présidente de l'association Alli'âges
Contacts : e.mail :
chantal.godard2253@gmail.com
Tel. 06 32 11 06 11
Siège social :
« Le 29 » rue de la Libération 53400 CRAON

L'association Aide Accueil Amitié Ponceau Charmilles, située à La Selle Craonnaise, en partenariat avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon et la Maison Familiale de l'Oudon, organisera la 6ème édition du :

Défi des 37 au Pays de Craon

le jeudi 14 mai 2020 de 10h00 à 16h00 à QUELAINES SAINT GAULT

Cette journée sportive et ludique s'adresse à des personnes adultes en situation de handicap physique ou mental, à des personnes rencontrant des difficultés sociales mais aussi à des personnes âgées accueillies en institution ou à domicile. Les premières éditions, organisées successivement à Craon, Renazé ainsi qu'à Quelaines Saint Gault l'an dernier, ont connu une très belle participation (plus de 200 personnes).

- Le Défi des 37 est une manifestation qui a pour ambition de partager un temps d'échanges, de rencontres, de convivialité et de partage pour des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des personnes isolées domiciliées sur le territoire du pays de Craon. Lors de cette journée, de nombreuses activités sportives et ludiques, accessibles à tous, sont proposées aux participants.

- Comme l'an passé, des animations ainsi que des ateliers découvertes sont également proposés dans le complexe sportif ou à l'extérieur tout au long de la journée, avec un temps de repas partagé sur place. Chaque animation est libre d'accès.

- Les ateliers sont animés par des associations sportives du Pays de Craon, le Comité Départemental de Sport Adapté de la Mayenne (CDSA 53), le Comité Départemental HandiSport, SIEL BLEU et d'autres associations ou bénévoles. Exemple d'animations: tennis de table, Médiation animale, jeux de raquettes, vélo, gym douce, tir à l'arc, sarbacane, swing golf, Kinball, chant, balade à cheval, danse, musique, karaté…

- La 6ème édition du Défi des 37 aura lieu le jeudi 14 mai 2020 au complexe sportif de Quelaines Saint Gault. Réservez votre journée !

- Le jour de la manifestation, des navettes pourront être organisées afin de permettre à toute personne intéressée de participer à la manifestation. Pour plus information, contacter Mr BOURDAIS ou Mr DEMY au 02 43 06 00 38.

Entr'Aide Services

DES INTERVENTIONS A DOMICILE ADAPTEES A VOS BESOINS

SI services à la personne

9 PLACE DE
LA MAIRIE
BAZOUGES
53200 CHÂTEAU-GONTIER
TÉL. 02 43 70 43 60
WWW.ENTRAIDE-
SERVICES53.COM

Présente sur le Sud-Mayenne depuis 1987, Entr'Aide Services est une association de l'Economie Sociale et Solidaire spécialisée dans la mise à disposition de personnel. Elle assure la fonction d'employeur et gère l'ensemble des formalités administratives. S'adresser à Entr'Aide Services, c'est s'inscrire dans une démarche citoyenne sécurisée. Les domaines d'interventions sont les suivants :

SERVICES A LA PERSONNE :

Ménage : régulier, occasionnel, ou grand ménage après travaux
Repassage : entretien du linge, repassage
Entretien de jardin : taille, désherbage, sarclage, bêchage, tonte, plantations
Bricolage : montage d'une armoire, pose d'une tringle à rideau…
Garde d'enfant de + 3 ans
Classement, travail administratif

ORGANISME AGRÉÉ 50% RÉDUCTION ET/OU CRÉDIT D'IMPÔT

AUTRES INTERVENTIONS SANS DEDUCTION FISCALE :

Aide aux travaux de peinture, lessivage de mur, tranchée…
Aide au déménagement, déplacement d'objets encombrants

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Simplifiez-vous la vie !

LES AVANTAGES :

Tarifs compétitifs, pas de TVA
Aucun frais de gestion
Qualité de l'accompagnement
Bonne connaissance des salariés
Continuité du service

"Etre déchargée de l'aspect administratif est un réel confort. (…) C'est très simple et vraiment pratique."
Mme Leroy Utilisatrice d'Entr'Aide Services

Nous nous déplaçons gratuitement pour venir vous rencontrer à votre domicile
Un simple appel au 02 43 70 43 60

SIMPLICITE - SOUPLESSE - REACTIVITE - PROFESSIONNALISME - SOLIDARITE

ASMAD

70 Rue Lavoisier
53230 Cossé le Vivien
asmad53@wanadoo.fr

ASMAD 02 43 98 94 33 Service Soins Infirmiers A Domicile

L'ASMAD est une association qui gère un SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile).
A ce jour, ce service dispose d'une autorisation de 80 places :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de 20 ans et plus présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

L'objectif est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

S.S.I.A.D.

Le SSIAD intervient sur prescription médicale ; les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale, sous forme d'un budget annuel versé au SSIAD.

Les soignants assurent des soins d'hygiène et de confort, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins techniques et relationnels. Les infirmières du SSIAD évaluent les besoins. La plupart des soins techniques infirmiers sont confiés aux infirmiers libéraux avec lesquels l'ASMAD a signé une convention.

Pour les Personnes Agées, le SSIAD intervient sur l'ensemble du Pays de Craon.
Pour les Personnes entre 20 et 60 ans, le SSIAD peut être amené à intervenir sur l'arrondissement de Château-Gontier.

E.M.S.A.

Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée d' Accompagnement (E.M.S.A.) dépendant du SSIAD de Château-Gontier, intervient sur le territoire du Pays de Craon près des personnes atteintes de troubles cognitifs à un stade précoce de la maladie afin de faciliter le maintien des activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes, proposer des compensations et instaurer des routines.
L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner et lui proposer des aides.

SPASAD du Pays de Craon

En 2017, l'ADMR et l'ASMAD ont décidé de renforcer leur coopération dans le cadre de l'expérimentation d'un SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile).
Le SPASAD a pour mission d'accompagner et de suivre de manière intégrée les personnes requérant à la fois des prestations de soins et d'aide à domicile.
Ce projet est porté par l'ASMAD du Pays de CRAON et la Fédération Départementale ADMR de la MAYENNE, en lien avec les associations d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de BALLOTS, COSSE LE VIVIEN, CRAON, CUILLE, MERAL, QUELAINES, RENAZE, SAINT AIGNAN SUR ROE.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires. Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.

Relais santé bien être

DES ÉLUS « RÉFÉRENTS SANTÉ » DANS LES 37 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON

Depuis juin 2018, un élu référent « santé » a été nommé dans chaque conseil municipal des 37 communes composant la Communauté de Communes du Pays de CRAON.

DES RÉFÉRENTS POUR FAIRE QUOI ?

Proche des habitants, ils ont pour vocation de recueillir leurs besoins, leurs idées en matière de santé et de bien-être. « Nous souhaitons connaître les problématiques que certains peuvent vivre au quotidien. Puis, nous les relayerons auprès du service santé de la Communauté de communes ou de l'association Relais santé-bien-être » précise un élu référent. En effet, ces transmissions aident ensuite à cibler les thématiques prioritaires à travailler avec les partenaires. L'objectif est bien de favoriser le mieux-être de chacun. « Nous sommes également un relais d'information.» Les actions de prévention et de promotion à la santé menées sur le territoire tels que les conférences, les ateliers thématiques, les théâtres forum… sont mieux communiqués dans les communes auprès des habitants.

→Vous avez des besoins ou des idées à transmettre en matière de prévention santé ? N'hésitez pas à contacter M. Chadelaud au 09 53 19 39 92 ou par mail à contact@gaetanchadelaud.com.

L'association relais santé bien-être, des habitants acteurs de la santé

Composée d'habitants du Pays de Craon, L'association a pour objectifs de promouvoir le bien-être et de permettre à chacun d'être acteur de sa santé.
Elle a pour missions la mise en place d'actions de prévention auprès du grand public, par exemple sur les thèmes de l'alimentation et de l'activité physique, et de créer du lien avec les professionnels de santé.
Elle est également un relais pour identifier les besoins des habitants. Pour cela, elle s'appuie sur les élus référents santé communaux.

→Contact : Brigitte DALIBON, Joël TRAINEAU, Jean-Pierre BOUVET
animation.sante@paysdecraon.fr // 07 85 51 53 43

Relais santé bien-être

Epicerie sociale, le Pélican

Chaque année en France, 10 millions de tonnes de nourriture sont jetées. Au niveau mondial, l'ONU a calculé que 14% des denrées consommables sont perdues entre le producteur et la vente au détail. Une situation difficile à accepter pour ceux qui luttent au quotidien contre le gaspillage et la précarité alimentaires.

A l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation le 16 octobre dernier, transposée en France en Journée contre le gaspillage alimentaire, Jacques BAILET, président de la fédération des Banques alimentaires, a expliqué la nécessaire action de son association, et a lancé un appel pour disposer de plus de moyens.

"Ces denrées existent. Il faut aller les prendre. C'est ce qu'on fait tous les matins. Mais il faut des gros moyens. Il faut des bénévoles, il faut des moyens financiers." (Lutte contre la précarité alimentaire : "On a besoin de toutes les bonnes volontés". Emission de radio. Par Rémi Duchemin. Le 16 octobre 2019. Europe 1)

C'est à ce défi que les bénévoles de l'épicerie sociale « Le Pélican » tentent de répondre depuis près de 14 ans :

• Ponctuellement, en participant à la collecte nationale de la Banque alimentaire. Cette année, elle se déroulait les 29 et 30 novembre 2019 (NDLR : à l'heure où l'on écrit l'article, les poids des denrées collectées ne sont pas connus).

• Régulièrement, en intervenant à toutes les étapes du fonctionnement de l'épicerie sociale : collecte et transport des denrées, mise en rayon, distribution,…

Leur engagement est sans faille, et nous tenons à TOUS les remercier !

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressé (e), merci de contacter :
Noëlle BILHEUX : 02.43.06.54.34
Maryse BEYER : 06 72 41 59 42

L'épicerie sociale c'est aussi la collaboration avec de nombreux acteurs engagés sur le sujet de la précarité alimentaire tels que la banque alimentaire, l'ESAT du Ponceau, les communes du territoire, la communauté de communes du pays de Craon,…

Cette année, nous tenons tout particulièrement à saluer l'engagement du centre intercommunal d'action sociale de Craon, qui grâce à leur aide humaine, matérielle et financière contribue pleinement au fonctionnement du pélican.

« Tout seul on va plus vite, Ensemble, on va plus loin. »

Pour rappel : Le Pélican est ouvert tous les 15 jours, le vendredi après-midi de 14h à 18h. Les personnes et /ou les familles sont préalablement orientées par les travailleurs sociaux du Conseil départemental de la Mayenne. En contrepartie d'une participation financière (10% du prix réel des denrées), elles accèdent à des produits variés et de qualité et peuvent retrouver ainsi une sécurité alimentaire.

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressé,
merci de contacter : Noëlle BILHEUX au 02.43.06.54.34 / Maryse BEYER : 02.43.09.62.02
Association Loi 1901 déclarée le 21 novembre 2005 au B.O. du 10/12/05 N° 895
Lieu : ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé, 53390 Saint-Aignan-sur-Roë - Adresse mail : asso.pelican@orange.fr - Tel : 06 72 41 59 42

Maison départementale de l'Autonomie 53

GUICHET UNIQUE

LA MAYENNE
Le Département

Vous êtes une personne âgée en perte d'autonomie, une personne en situation de handicap ou un proche, la Maison départementale de l'Autonomie vous accompagne dans vos démarches de la vie quotidienne : aménagement du logement, aide à domicile, ouverture de droits, entrée en établissement, insertion professionnelle, scolarisation.

ÉCOUTE, INFORMATION ET CONSEILS

Lieu d'accueil et d'information de proximité dédié aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, à leurs proches et aux professionnels.

ÉVALUATION

Réalisation d'une évaluation globale de la situation de la personne effectuant une demande de compensation de sa perte d'autonomie.

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Proposition, aux personnes concernées, d'un suivi personnalisé et adapté à la situation de chacune d'elles, de la période d'évaluation à la mise en œuvre du plan d'aide.

La Maison départementale de l'Autonomie propose, gratuitement, ses services de proximité aux usagers sur l'ensemble du territoire départemental en prenant appui sur un réseau de 12 antennes territoriales.

au 02 43 677 577
ou mda.accueil@lamayenne.fr

Où s'adresser ?

Château-Gontier/Bazouges
Antenne solidarité
10 rue Olivier de Rougé

JOURS	Mercredi, jeudi et vendredi
HORAIRES	9h - 12h 14h - 17h

Laval
Maison départementale de l'Autonomie
16 rue Albert Einstein

JOURS	Du lundi au vendredi
HORAIRES	8h45 - 12h15 13h30 - 17h

Mayenne
2 rue Réaumur

JOURS	Mercredi, jeudi et vendredi
HORAIRES	9h - 12h 14h - 17h

VILLE	ADRESSE
Craon	Pôle santé 5 route de Nantes
Ernée	Antenne solidarité 1 av du Gal de Gaulle
Évron	1 rue de la libération
Gorron	Antenne solidarité 3 rue de la Cour des Forges
Grez-en-Bouère	Espace La Forge Antenne solidarité 28 rue de la Libération
Loiron	Centre de santé ZA La Chapelle du Chêne
Meslay-du-Maine	Pôle intercommunal 1 voie de la Guiternière
Renazé	Pôle santé 28 rue Daudier
Villaines-la-Juhel	Hôpital local 21 rue Saint-Georges

Le service du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon accueille et accompagne les jeunes, collégiens jusqu'à 17 ans

L'équipe d'animation intervient dans 25 communes (anciennes Communautés de Communes de Renazé et de Cossé-le-Vivien).

Le service est régi par un projet pédagogique dont les axes principaux sont :

- Favoriser le lien entre les jeunes
- Accompagner les initiatives de jeunes
- Développer les partenariats avec les acteurs du territoire
- Développer les liens avec le monde économique

L'Accompagnement de projets

À la demande des jeunes ou des familles, l'équipe se déplace dans votre commune (projet de fresque, animation communale, suivi du Conseil Municipal de Jeunes en lien avec les élus…).

L'Accueil

La Salle des Jeunes est déclarée auprès de la DDCSPP 53 comme accueil Collectif de Mineurs.
Pas besoin de réservation, durant les horaires d'ouverture votre enfant peut venir quand il le souhaite pour la durée qu'il veut.
Sur place: baby-foot, jeux extérieurs et de société... L'animateur s'adapte aux jeunes présents.

La Salle des Jeunes (MDJ) est ouverte en accueil libre, hors vacances les mercredis de 14h00 à 17h00
(Les ouvertures pourront évoluer selon les demandes)
- Pendant les vacances, selon les activités proposées sur place

Les Animations

- Les Ateliers hors vacances

L'inscription se fait par période, le groupe constitué évolue ensemble et se développe au fur et à mesure. L'animateur apporte ses connaissances techniques et permet au groupe de réaliser ses objectifs (création d'un spectacle, participation à un concours, conceptions…).
Les jeunes sont dans une démarche active et collective (choix des dates, lieux, durée, contenu...)

Possibilité de participer à un groupe :
Radio Sac Ados: interviews, chroniques, montages…
Nouvelles Technologies: impression 3D, drone,… nombreuses possibilités
Activités manuelles: scrapbooking, fimo, dessin, mosaïque, couture… le planning sera fait par les jeunes
DIY, Fais toi-même : pâte à tartiner, fimo, shampoing,… Différents produits à tester et à réaliser, réflexion élargie à notre mode de consommation.

- Le programme des vacances

Le programme sort environ 3 semaines avant le début des vacances, il est varié (culturel, manuel, sportif, sorties, stages…) Il s'appuie sur des idées de jeunes tout en associant des partenaires locaux. Les animateurs sont également amenés à mettre en place des animations dans votre commune mais aussi accompagner des projets, des envies… N'hésitez pas à nous contacter pour mettre en place des animations.

Inscriptions

Les inscriptions se font via le portail familles : www.famillespaysdecraon.fr
Vous créez votre dossier (enfance, TAP, jeunesse…) puis vous inscrivez votre enfant aux activités. Une fois votre demande de réservation effectuée, vous recevrez un mail de confirmation d'inscription à l'activité.
Vous pouvez aussi inscrire vos enfants auprès des animateurs.
Pour information, toutes inscriptions à la journée nécessitent un pique-nique fourni par les familles.

Tarifs

Une cotisation annuelle de 10€ par famille sera facturée.
Les activités payantes sont indiquées dans les plaquettes, aucun coût supplémentaire ne sera demandé pour l'accès à la Maison des Jeunes ou à la Salle des Jeunes.
La cotisation comme les tarifs sont modulés selon le quotient familial

Service Jeunesse – Salle des Jeunes
11 rue du Fresne 53800 Renazé
animation.jeunesse@cias.paysdecraon.fr

Bassin de l'Oudon
DE LA PLANIFICATION À L'ACTION

Le Syndicat du bassin de l'Oudon agit de manière coordonnée à l'échelle du bassin versant del'Oudon pour l'aménagement et la gestion des eaux. Il intervient dans 3 domaines principaux :
- La restauration et l'entretien des cours d'eau et annexes (zones humides, mares,…),
- L'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des nappes souterraines,
- La gestion quantitative de la ressource en eau et la lutte contre les inondations.

Son intervention est encadrée par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.), outil de planification à l'échelle du territoire de l'eau (hydrographique). Il est élaboré par les usagers de l'eau, les élus et les services de l'Etat réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau.
Le schéma ci-dessous illustre quelques interventions récentes du Syndicat. Pour en savoir plus, visitez le site Internet www.bvoudon.fr et abonnez-vous à notre newsletter (6 à 8 numéros/an).

Animations auprès des jeunes à Méral, Renazé, Challain la Potherie et Chazé sur Argos

Abattage de peupliers d'Italie à Montjean

Reméandrage de la Mée et plantations à Livré la Touche

Suivi de13 mares communales – ici à Peuton

Organisation de journées techniques pour les élus, agents de collectivités, vendeurs en jardineries, agriculteurs,...

Restauration de la continuité écologique sur la Sazée à Louvaines

Restauration du lit mineur – affluent de la Verzée à Soudan

Restauration de l'Argos à Challain la Potherie

Site de stockage de la Gauteraie à Brain sur Longuenée : rejointement des murs du perthuis

Le Syndicat intervient sur l'ensemble du bassin versant de l'Oudon. contact@bvoudon.fr ; 02 41 92 52 84 ; www.bvoudon.fr
Ses membres sont : Les communautés de communes de : Anjou Bleu Communauté, Châteaubriant-Derval, Pays de Craon, Vallées du Haut Anjou, la Roche aux Fées ; Les communautés d'agglomération de Laval et de Vitré ; La commune de Peuton ; Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du centre ouest Mayennais

POLLENIZ

la protection des végétaux, la préservation de l'environnement et de la santé publique

POLLENIZ est une association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux. Elle est issue de la fusion régionale de la FREDON et des FDGDON, en Pays de la Loire. Marc PONDAVEN a initié le projet stratégique en 2015 et la fusion a été effective en janvier 2019. Il assume les fonctions de Directeur Général depuis 3 ans. Le bureau de POLLENIZ est présidé par Serge GELOT et ses membres sont : Roland FOUCAULT, Alain COLAS, Catherine GIRAULT, Alain PELLOQUIN et Joël FRUNEAU.
L'adhésion est ouverte aux professionnels (productions agricoles et revendeurs de végétaux), aux collectivités territoriales et EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale), aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs (groupements communaux ou intercommunaux, acteurs de certaines luttes collectives).
POLLENIZa pour mission de veiller au bon état sanitaire des végétaux et produits végétaux(productions agricoles, productions cultivées par le particulier dans son jardin et végétaux des espaces verts, végétalisés, naturels…) pour éviter des impacts économiques, environnementaux et de santé publique dus aux dangers phytosanitaires, à des organismes émergents,à des espèces exotiques envahissantes(Ragondin, Frelon asiatique),à des espèces animales ou végétales posant des problèmes de santé publique (Berce du Caucase, Ambroisie à feuilles d'armoise).

POLLENIZ intervient sur l'ensemble de la région Pays de la Loire avec un siège social dans le Maine-et-Loire et 4 antennes départementales en Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe et Vendée. La force de POLLENIZ repose sur son organisation opérationnelle : 67collaborateurs permanents, 15 à 20 collaborateurs temporaires pour faire face à certaines activités saisonnières et un réseau de bénévoles, opérateurs acteurs de la ruralité, mais également desmoyens opérationnels adaptés et spécialisés.
POLLENIZ publie régulièrement ses bulletins de santé du végétal et son flash sanitaire mensuel.Vous pouvez retrouver POLLENIZ sur Facebook, Twitter et LinkedIn et sur www.polleniz.fr.

Focus sur la berce du Caucase en Mayenne

En 2019, Polleniz, en partenariat avec le Conseil Départemental de Mayenne et l'Agence Régionale de la Santé, a amorcé un travail d'ingénierie et d'actions sur la Berce du Caucase. Cette plante, au potentiel de développement néfaste pour la biodiversité, est désormais classée "Espèce Exotique Envahissante" (EEE) au niveau européen. De plus, elle représente un enjeu de santé publique fort puisque sa sève est photosensible c'est-à-dire qu'elle peut occasionner de graves brûlures.Avant l'été, un foyer de plus de 100 m^2 situé sur la commune de Saint-Germain-le-Fouilloux sur le lieu-dit La Gerruère en bordure d'un étang, a nécessité la mise en place d'un plan d'action. Suite au diagnostic-risque effectué par les services de POLLENIZ le 3 juin dernier sur ce site (foyer le plus important connu en surface en Pays-de-la-Loire), un chantier d'arrachage organisé par POLLENIZ a été réalisé avec succès le 1er août, avec son réseau de bénévoles. Une réunion de présentation du projet a eu lieu le 3 septembre pour restituer le travail effectué.

POLLENIZ
PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Élections municipales

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour.
Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020. Retrouvez dans cette rubrique toutes les informations pratiques sur le déroulé du scrutin et les conditions de vote.

Elections municipales : inscription sur les listes électorales possible jusqu'au 7 février 2020

La mise en place du répertoire électoral unique depuis 2019 a représenté une véritable évolution dans la gestion des listes électorales, mais également dans les démarches des électeurs. Aujourd'hui, ils peuvent notamment vérifier leur situation électorale, s'inscrire sur les listes électorales en ligne et ce jusqu'au 6e vendredi avant le scrutin.

Pour pouvoir voter aux élections municipales qui auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020, les électeurs auront jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour s'inscrire.

Pour vérifier sa situation électorale : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Pour s'inscrire sur les listes électorales en ligne (via un compte service-public.fr ou FranceConnect) :
www.service-public.fr/compte/se-connecter

Municipales 2020 : qui peut être candidat ?

Les conditions générales

Pour être éligible en qualité de conseiller municipal cinq conditions doivent être réunies :

- être français ou ressortissant de l'Union européenne ;
- avoir 18 ans révolus au jour du scrutin ;
- avoir satisfait aux obligations militaires ;
- être électeur de la commune ou inscrit au rôle des contributions directes de la commune ou justifier devoir y être inscrit au 1er janvier 2020 (candidats "extra-communaux") ;
- être candidat dans une seule circonscription électorale.

À défaut de respecter ces conditions cumulatives, le candidat n'est pas éligible.

Le nombre de conseillers municipaux à élire varie de 7 à 69 selon la taille de la commune. La proportion de candidats extra-communaux (conseillers municipaux ne résidant pas dans la commune au moment de l'élection) est également fonction du nombre d'habitants de la commune.

Dans les communes de moins de 100 habitants, le nombre de conseillers extra-communaux ne peut être supérieur à 4. Dans les communes de 100 à 499 habitants, il ne peut être supérieur à 5.

Dans les communes de 500 à 1 000 habitants, ce nombre ne peut excéder le quart des membres du conseil municipal (article L.228 du code électoral).

Le droit de vote et d'éligibilité des citoyens de l'Union européenne aux élections municipales a été mis en œuvre pour la première fois aux élections de 2001. Les ressortissants européens peuvent être élus à un conseil municipal, mais ne peuvent être maire ou adjoint et ne participent ni à la désignation des électeurs sénatoriaux, ni à l'élection des sénateurs.

Un ressortissant d'un État de l'Union européenne autre que la France ne peut être conseiller municipal en France et membre de l'organe délibérant d'une collectivité territoriale de base dans un autre État de l'Union européenne.

Tarifs communaux

Salle Basse Cour

Basse-cour	Commune		Hors commune	
	Sans Chauffage	Avec Chauffage	Sans Chauffage	Avec Chauffage
Vin d'honneur	**53.00**	**73.45**	**73.00**	**93.85**
Journée (7h à 19h)	**74.00**	**94.35**	**97.00**	**118.00**
Journée + soirée (7h à 8h le lendemain)	**114**	**134.65**	**135.00**	**155.55**
Forfait 2 jours de 7h le 1er jour à 8h le surlendemain	**159**	**200.00**	**201.00**	**242.25**

Dans ces tarifs, la location de la vaisselle est incluse.
Un tarif pour le remplacement de vaisselle cassée ou perdu est instauré, ainsi qu'un forfait « ménage » d'un montant de 80 euros, est également établi, si la salle n'est pas rendu propre.
Il est décidé que pour les associations de la commune, une gratuité par an est accordée avec un forfait de 20 euros pour l'utilisation du chauffage

Vaisselle	
Tasse à café	2,00 €
Assiette plate	3,00 €
Assiette creuse	3,00 €
Assiette à désert	2,50 €
Verre	2,00 €
Cuillère à café	1,50 €
Cuillère à soupe	2,00 €
fourchette	2,00 €
Couteau	2,00 €
Louche	7,00 €
écumoire	7,00 €
Fourchette 2 dents	7,00 €
Cuillère en bois	4,00 €
Corbeille de pain	5,00 €
Légumier D24	10,00 €
Plat ovale inox	6,00 €
Saladier en verre	5,00 €
Carafe	5,00 €
Pot lourd inox	15,00 €
Casserole inox D.20	25,00 €
Casserole inox D.28	40,00 €
Plaque à rôtir Inox 50*35	75,00 €
Plateau	11,00 €

Tarif concessions

Tarifs des concessions pour 2019

Concession Cimetière	Tarif 2019 1m²	Tarif 2019 2m²	Cavurnes 2019
Temporaire 15 ans	**12.90€**	**25.80€**	**546.40€**
Trentenaire	**25.80€**	**51.60€**	**569.60€**
Cinquantenaire	**40.95€**	**81.90€**	**585.10€**

Infos pratiques

Mairie
11 rue des Chanoines - 53350 LA ROE
Horaires d'ouvertures au public :

Lundi / Mercredi : de 8h45 à 12h30
Jeudi : 14h à 17h00

Contact : 02 43 06 50 83
Mail : laroe@wanadoo.fr
Site internet : www-laroe.com

Ecole du RPIC Ballots -Livré la Touche - La Roë
Ecole Alphonse Lefizellier : 09 60 54 43 97

SAMU : 15 - urgence vitale
Médecin de garde : 02 43 64 33 00
Gendarmerie : 17
Pompier : 18
N° d'urgence Européen : 112
Drogue, tabac, alcool info service : 113
Enfant maltraité : 119

Pôle santé :
Renazé : 02 43 06 43 05 / Craon : 02 53 94 52 52

Assistance sociale :
Permanence en mairie de Ballots. Sur rendez-vous pris auprès de l'Antenne Solidarité de Craon au 02 43 09 17 80

Conciliateur : Sur rendez-vous uniquement auprès des mairies de Saint Aignan sur Roë 02 43 06 51 17 / ou de Renazé 02 43 06 40 14)

Centre des Impôts : 02 43 09 54 10
16, rue de la Harelle - 53200 CHATEAU GONTIER

ARTISANS/ ENTREPRISES LOCALES :

BERTRON Anthony : destruction nids de frelons
tél 06 46 21 12 75

Jean-Pierre BLANCHET : ébénisterie, brocante
Tél. 02 43 06 54 22

Adrien BOISHUS : couverture, ramonage
Tél. 09 79 31 54 66

Justine BOISHUS : photographie
Tél. 06 81 57 17 17

Gaétan CHADELAUD : agence de communication
Tél. 02 43 09 28 72

Daniel CROISSANT : Multiservices
Tél. 02 43 06 03 35

Charles Duchet : Taille de pierres
Tél. 06 35 33 72 28

FAGUS Location : Bois, énergie, environnement
Tél.02 43 06 49 28

Joël HOUDIN : menuiserie, scierie
Tél. 02 43 06 60 70

Nathalie LEROUX : artiste et professeur de chant
Tél.02 43 06 92 55

Paul MALECOT : magnétiseur
Tél. 02 43 06 50 10

Webstache: Création Internet
Tél. 06 27 42 47 13

Bulletin Municipal de La Roë : Décembre 2018
Directeur de la publication : Gaétan Chadelaud
Édition, composition : Commission communication
Mairie de La Roë 02 43 06 50 83
Crédit photos : Commune de La Roë

www.la-roe.com

DECHETTERIES	Lundi	mardi	mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Ballots ZA Route de Craon **02 43 06 62 40**		13h30 à 17h 30		9h à 12h		10h à 12h 13h30 à 17h30
Craon Chemin des Carterie **02 430 06 08 69**	13h30 à 17h30	9h à 12h	13h30 à 17h30	13h30 à 17h30	13h30 à 17h30	9h à 12h 13h30 à 17h30
St Aignan sur Roë ZA des Charmilles **02 43 06 79 60**				13h30 à 17h30		10h à 12h 13h30 à 17h30

Le bulletin municipal a été édité à la mairie à 140 ex.